

**MAIRIE d'ARREAU**  
**Conseil municipal du 09 juin 2023**

L'an deux mille vingt et trois, le 9 du mois de juin à 18 heures 30, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal 5 juin 2023.

**PRESENTS:**

Philippe CARRERE Maire, Marc CAUMONT, Jean Pierre BUERBA, adjoints,  
Stéphane AUZERAL, Raphael BENOIT, Sylvie BIRABEN, Kate MARIE, Jean-Laurent PEREZ,  
Jean-Baptiste GRANGE

**ABSENTS EXCUSES**

Anne DUNAN procuration à Kate Marie  
Anne Laure JEAN BAPTISTE  
Laura LAVILANIE procuration à Philippe CARRERE  
Jean Philippe DELARUE  
Nadine DESMARAIS

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 9 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Raphael BENOIT est élu secrétaire de séance.

**ELECTION DES DELEGUES POUR LES ELECTIONS SENATORIALES AU  
SCRUTIN MAJORITAIRE (55-2023)**

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu [l'instruction n° IOMA2308397J](#) du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

*a) Composition du bureau électoral*

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mr BUERBA Jean-Pierre, Mme BIRABEN Sylvie et Mr AUZERAL Stéphane, Mr CAUMONT Marc. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

*b) Élection des délégués*

Les candidatures enregistrées :

- Mr CARRERE Philippe
- Mme DESMARAIS Nadine
- Mr BUERBA Jean-Pierre

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mr BUERBA Jean-Pierre : 11 voix
- Mme DESMARAIS Nadine : 11 voix
- Mr CARRERE Philippe : 11 voix

Mr BUERBA Jean-Pierre, Mme DESMARAIS Nadine et Mr CARRERE Philippe ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

*c) Élection des délégués suppléants*

Les candidatures enregistrées :

- Mme DUNAN Anne
- Mr CAUMONT Marc
- Mr AUZERAL Stéphane

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme DUNAN Anne : 11 voix
- Mr AUZERAL Stéphane : 11 voix
- Mr CAUMONT Marc : 11 voix

Mme DUNAN Anne, Mr AUZERAL Stéphane et Mr CAUMONT Marc ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Au registre sont les signatures,  
Philippe CARRERE  
Maire d'Arreau